



**Direction Générale Territoires  
Proximité Déchets et Sécurité**

**Pôle Nantes Centralité**

Service Gestion et Action Commerciales  
de l'Espace Public

Affaire suivie par Caroline ROYER  
Tél. 02 40 41 50 08

**Objet : Cession ADS**

Madame, Monsieur,

Pour céder une autorisation de stationnement, merci de fournir :

**Pour le cédant :**

1. S'il s'agit d'une personne physique :

- courrier d'intention de quitter la profession (raisons de vente),
- copie des 5 déclarations d'impôts sur le revenu ou des avis d'imposition,
- copie de la carte professionnelle,
- copie de l'autorisation de stationnement,
- copie de l'inscription au registre des métiers,
- fiche de renseignement remplie.

2. S'il s'agit d'une personne morale (société) :

- courrier d'intention de quitter la profession (raisons de vente),
- copie de la carte professionnelle,
- copie de l'autorisation de stationnement,
- statuts de la société,
- assemblée générale extraordinaire précisant que les associés ont décidé d'autoriser la cession de la licence,
- KBIS (mention « Activité Taxis ») de moins de 3 mois,
- impôts : distinguer les sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et les sociétés soumises à l'impôt sur les revenus :  
Pour les sociétés soumises à l'impôt sur les Sociétés : bilans comptables (le gérant doit fournir tous les bilans pour les 5 dernières années depuis l'acquisition de la licence au nom de la société),  
Pour les sociétés soumises à l'impôt sur le revenu (EURL), copie des 5 dernières avis d'imposition et déclaration d'impôt sur les revenus,
- fiche de renseignement remplie.

## **Pour le successeur :**

### 1. S'il s'agit d'une personne physique :

- compromis de vente,
- lettre de motivation à exercer la profession de conducteur taxi stipulant l'engagement à respecter la réglementation métropolitaine de la profession et l'engagement à s'inscrire au registre des métiers,
- copie de la carte professionnelle,
- 2 photos d'identité,
- fiche de renseignement remplie.

### 2. S'il s'agit d'une personne morale (société) :

- compromis de vente,
- lettre de motivation à exercer la profession de conducteur taxi stipulant l'engagement à respecter la réglementation métropolitaine de la profession et l'engagement à s'inscrire au registre des métiers,
- copie de la carte professionnelle,
- 2 photos d'identité,
- fiche de renseignement remplie.
  
- cas d'une *création de société* :
  - projet de statuts de la société,
  - contrat du ou des salariés ou contrat de location gérance le cas échéant.
- cas d'une *société déjà créée* :
  - statut de la société,
  - extrait KBIS de moins de 3 mois,
  - contrat du ou des salariés ou contrat de location gérance le cas échéant,

Après la commission, le nouveau titulaire de l'autorisation de stationnement devra fournir une attestation d'inscription au registre des métiers et / ou RCS et un extrait KBIS.

**Le dépôt des dossiers se fait uniquement sur RDV avec la présence du cédant et du successeur.**